

LSP-Plan de compensation- CNC- Version 2- Révisée

ANNE-MARIE.COUTU@forces.gc.ca <ANNE-MARIE.COUTU@forces.gc.ca>

Jeu 2021-06-17 07:44

À : Roger, Jonathan <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Josee.Gagnon@dcc-cdc.gc.ca <Josee.Gagnon@dcc-cdc.gc.ca>; Josee.Potvin@dcc-cdc.gc.ca <Josee.Potvin@dcc-cdc.gc.ca>; Paola.Camacho@dcc-cdc.gc.ca <Paola.Camacho@dcc-cdc.gc.ca>

📎 1 pièces jointes (314 ko)

CNC-MDN_v2.pdf;

Bonjour Jonathan,

Tel que demandé, tu trouveras ci-joint la version révisée du plan de compensation préparée par CNC.

Salutations,

*Anne-Marie Coutu, M. ing., ing., B. Sc., PMP
Conseillère spéciale au Directeur général
Direction générale Environnement et gestion durable
Quartier général de la Défense Nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa, Ontario K1A 0K2
Cell: (██████████)
Courriel: anne-marie.coutu@forces.gc.ca*

PROJET D'ACQUISITION ET DE RESTAURATION D'UNE PROPRIÉTÉ AGRICOLE DANS LA PLAINE INONDABLE DU LAC ST-PIERRE

Contexte

Conservation de la nature Canada (CNC) est sensibilisé depuis plusieurs années à la problématique de dégradation des habitats naturels de la plaine inondable du lac Saint-Pierre.

Le lac Saint-Pierre représente l'un des piliers du patrimoine naturel du Québec, reconnu au niveau international selon la Convention de Ramsar et comme Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO. L'effondrement de la population de perchaudes du lac Saint-Pierre, qui a motivé l'instauration d'un moratoire sur la pêche, témoigne de la détérioration préoccupante de cet écosystème exceptionnel.

L'agriculture intensive dans la plaine inondable, dont la pratique s'est accrue depuis les années 1980, constitue un facteur prépondérant expliquant le déclin de l'écosystème du lac Saint-Pierre selon de nombreux chercheurs et spécialistes. Plus de 5 000 hectares de la zone littorale du lac Saint-Pierre font l'objet d'une agriculture maintenant dominée par des cultures annuelles de maïs et de soya, provoquant la mise à nu du sol à l'automne et impliquant l'utilisation de pesticides et de fertilisants. Ces pratiques agricoles intensives avec travail du sol ont des impacts significatifs sur plusieurs espèces fauniques du lac Saint-Pierre, dont les espèces de poisson avec une fraye hâtive, qui ont besoin de végétation submergée pour se reproduire.

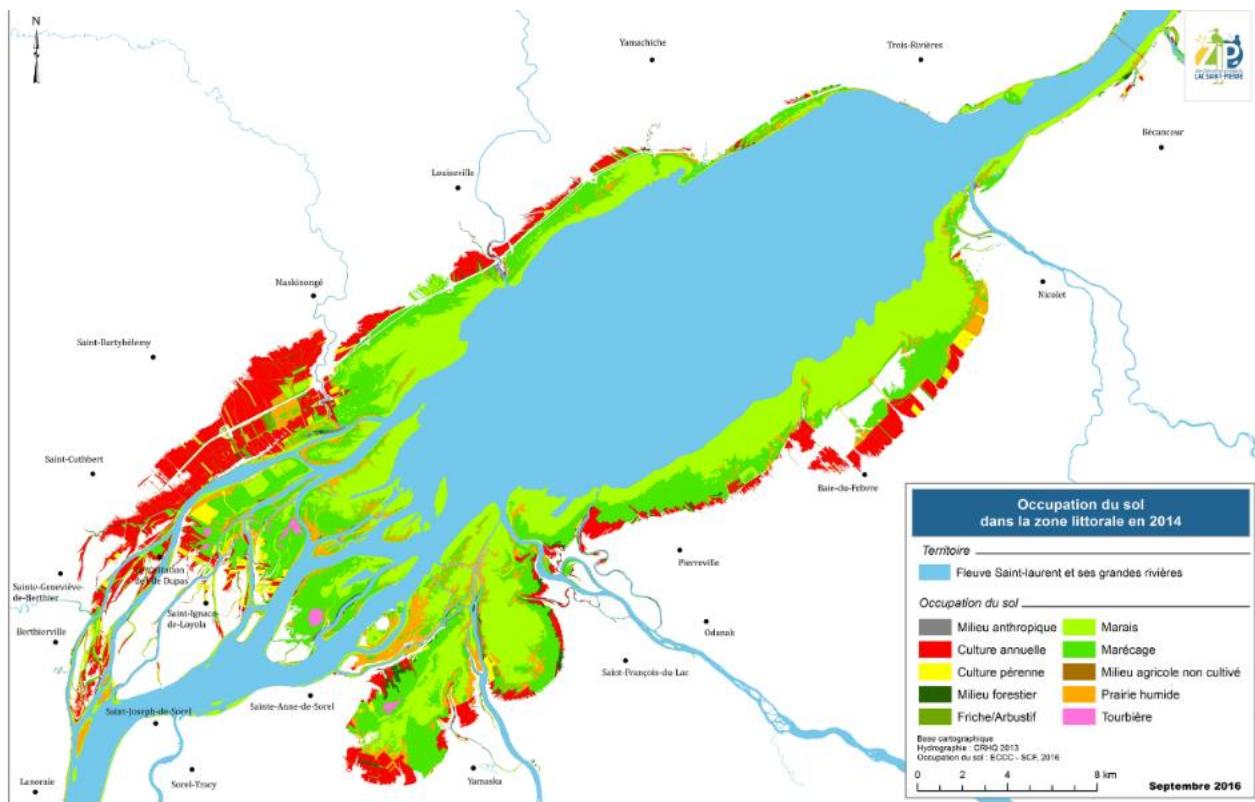


Figure 3. Occupation du sol dans la zone littorale en 2014

Projet



CNC a été approché par un propriétaire qui désire vendre sa terre agricole cultivée de 12 hectares en soya située dans la plaine inondable à Saint-Barthélemy. En plus d'être ciblée comme prioritaire par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour son potentiel de restauration, la propriété a un emplacement de connectivité hautement stratégique.

Les espèces visées par le projet sont pratiquement toutes les espèces de poisson du lac Saint-Pierre, mais principalement les frayeurs hâtifs comme la perchaude et le grand brochet, ainsi que certaines espèces de poisson à statut telles que le chevalier cuivré et le méné d'herbe. D'autres espèces à statut bénéficieront également de ce projet telle que le goglu des prés, le bruant de Nelson, le petit blongios, la tortue géographique et la tortue mouchetée.

Les grandes étapes du projet :

1. Signature notariée et prise de possession.
2. Plan de restauration de la propriété et autorisation pour les travaux.
3. Travaux de restauration de la propriété.
4. Suivi de la productivité faunique des aménagements.